

# Projet « Dissémination des directives volontaires » Don du FIDA

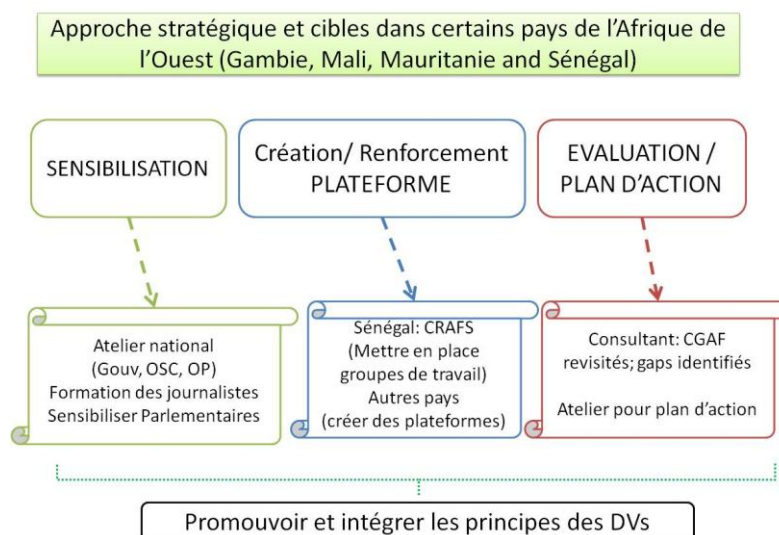
## Section 1

### Description du Projet

#### 1.1 Approche stratégique, groupe cible et pays participants

Ce projet sera conduit dans quatre pays de l'Afrique de l'Ouest (la Gambie, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal) qui partagent plusieurs similarités et affichent leur volonté de changement et/ou des conditions favorables au changement sur les questions foncières. Ils ont tous participé au processus relatif au Cadre d'Analyse de la Gouvernance foncière (CGAF) initié par la Banque mondiale avec des institutions collaboratrices comme le FIDA. Ainsi, ce projet partira des résultats issus de l'utilisation du CGAF<sup>1</sup> et se concentrera sur l'amélioration des moyens de subsistance des petits producteurs par l'inclusion des principes des Directives Volontaires sur la Gouvernance Responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts (DVs) dans les politiques et les pratiques.

Il n'y a aucun doute que les principes des DVs peuvent contribuer à renforcer l'accès et la sécurité foncière des petits producteurs des pays en développement en général et d'Afrique de l'Ouest en particulier. Une condition préalable est l'inclusion des recommandations des Directives dans les politiques et les pratiques des pays. À cette fin, améliorer la prise de conscience des principaux acteurs du processus politique est un préalable à la mise en œuvre. L'information sur les Directives volontaires sera disséminée auprès des organisations de producteurs et d'éleveurs, de la société civile, des médias, des décideurs politiques (gouvernement, fonctionnaires et parlementaires) et les institutions de développement. La construction de plateformes de dialogue politique ou le renforcement de celles qui existent contribuera à la création d'un environnement favorable à la promotion et à l'intégration des Directives Volontaires dans les politiques. En considérant les processus CGAF dans des pays ciblés, il est utile et nécessaire d'utiliser ces résultats, d'identifier les écarts/lacunes/insuffisances par rapport aux Directives Volontaires et construire un plan d'action réaliste sur des mesures concrètes à entreprendre.



<sup>1</sup> Les résultats de l'application de CGAF sont disponibles sur le site web de la Banque mondiale: <http://bit.ly/19Vz1J3>

et en Gambie. En particulier, il complétera l'agenda des organisations faîtières nationales avec le "Programme d'Appui aux Organisations Paysannes Africaines (PAOPA). L'IPAR articulera aussi son intervention autour du programme pays du FIDA pour chacun des pays sélectionnés en lien étroit avec le programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) au moment opportun<sup>2</sup>. Les coordinateurs des processus CAGF dans des pays spécifiques seront impliqués comme partenaires supplémentaires. La collaboration avec ces parties prenantes garantit l'implication de partenaires clés ainsi que le recours à des organisations qui représentent de petits producteurs et seraient désireux de négocier de meilleures conditions avec les décideurs politiques.

Ce projet soutiendra le deuxième produit de la subvention politique révisée: "Sensibilisation, plaidoyer et dialogue politique sur des questions d'importance concernant les populations rurales pauvres promues par, et pour le compte, de ce groupe cible."

Le projet prêtera une attention particulière à la situation des femmes et des jeunes. Ils ne seront pas seulement bien représentés aux différentes réunions, mais toutes les activités et les résultats attendus les cibleront en particulier.

## **1.2 Finalité**

La finalité globale du projet est de renforcer l'accès et la sécurité des régimes fonciers des petits producteurs dans les pays d'Afrique de l'Ouest choisis (la Gambie, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal) en promouvant et en intégrant les principes des Directives volontaires aux niveaux appropriés.

## **1.3 Objectifs**

Les objectifs spécifiques du projet sont :

- Contribuer à la sensibilisation sur les Directives Volontaires avec un accent spécial sur les intérêts concernant les petits producteurs et les groupes vulnérables.
- Assurer que les institutions, les Organisations de la Société Civile, les Organisations non gouvernementales et les autres partenaires clés peuvent utiliser les Directives Volontaires pour organiser et/ou contribuer aux plateformes de dialogue Politique afin d'améliorer la situation du régime foncier des petits producteurs et des groupes vulnérables.
- Soutenir et faciliter la mise en œuvre de l'évaluation du régime foncier et des plans d'actions au niveau pays, qui inclut des mesures concrètes basées sur les Directives Volontaires.

## **1.4 Livrables**

Dans chaque pays choisi, l'IPAR et ses partenaires locaux organiseront :

- 1 atelier national. Les participants viendront du gouvernement, de la société civile, des organisations paysannes, des organisations de pasteurs, partenaires internationaux. Les

---

<sup>2</sup> Dans un premier temps, un projet financé par le FIDA a été pré-identifié dans chacun des pays sélectionnés. Par exemple, les projets suivants sont présélectionnés: le "projet national de développement des terres agricoles et gestion de l'eau"(Gambie); la PADAER (Sénégal), le Projet "Favoriser la productivité agricole"(Mali) et l'expérience de "l'Accord Foncier"dans le Maghama (Mauritanie). Ces propositions seront validées avec les agents de programme de pays du FIDA.

acteurs intervenant dans la sylviculture et la pêche seront aussi invités. Une attention particulière sera accordée à une participation équilibrée des femmes.

- 1 atelier de sensibilisation destiné aux journalistes pour les familiariser avec les Directives volontaires
- 1 atelier de formation pour les leaders des organisations Paysannes;

Au Sénégal, la plateforme CRAFS<sup>3</sup> est déjà fonctionnelle et serait appropriée pour la participation des organisations de la société civile et celle des paysans. Un des résultats de l'atelier national sera la configuration d'une plateforme de dialogue politique avec le CRAFS comme acteur majeur, en plus des acteurs clés de l'Etat.

La sélection des participants sera basée sur la représentativité et la pertinence. Le processus sera conduit d'une façon collaborative entre IPAR, les responsables pays du FIDA ou leurs représentants, les chercheurs du CAGF et les leaders des OP. Ainsi, dans chaque pays, les responsables pays du FIDA seront étroitement associés au processus de sélection. De même, des conseils seront demandés aux personnes ressources des équipes du CAGF. Les leaders des OP possèdent une connaissance avérée des différents acteurs du secteur agricole, et pourraient fournir des informations utiles pour la sélection de participants.

- 1 plateforme créée au Mali, en Mauritanie et en Gambie avec la participation active des OSC/OP/PI.
- Dans chaque pays choisi, les productions du CAGF seront évaluées par rapport aux principes des DVs et aux écarts/lacunes/insuffisances identifiés.
- 1 rapport par pays présentant les mesures relatives aux DVs pour renforcer la situation du régime foncier des petits producteurs, y compris la proposition d'un plan d'action.
- Une production publiable de connaissances à soumettre au FIDA et mettant en exergue les principales leçons et les impacts/résultats majeurs de la subvention.

## **1.5 Activités**

Le projet a deux composantes principales : i) sensibilisation ; et ii) mise en œuvre des DVs. La première composante cherchera à disséminer les DVs (ateliers nationaux, activités d'alphabétisation, ateliers de formation), créera des plateformes nationales de dialogue politique dans les pays choisis et soutiendra la participation des OSC et des OP dans le fonctionnement des groupes de travail et des plateformes de dialogue politique. L'articulation avec les activités AIAB au Sénégal et le Mali sera recherchée.

Pour disséminer les DVs, trois activités seront conduites : un atelier national avec la plupart des parties prenantes; un atelier de sensibilisation ciblant environ 30 journalistes dans chaque pays; et un atelier de formation pour les leaders des OP. Dans chaque pays, un des résultats de l'atelier national sera la configuration d'une plateforme pour le dialogue politique. Un sous-groupe de la plateforme de dialogue, composé de 10 membres, sera constitué comme groupe de travail. Au Sénégal où le CRAFS réunit les organisations de la société civile et les OP, la plate-forme de dialogue

---

<sup>3</sup> CRAFS= Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier au Sénégal. CRAFS est une plateforme comprenant trois types d'organisations: des organisations paysannes, les ONG nationales et internationales, des centres de recherche et des groupes de réflexion. IPAR est un membre fondateur de CRAFS.

politique aura le CRAFS comme composante principale. Les représentants de l'Etat et d'autres parties prenantes se joindront. Le groupe de travail dans chaque pays se réunira régulièrement et alimentera la plateforme de dialogue politique. Un support spécifique (services de consultation, conseils et logistique) sera accordé aux OSC et aux OP pour permettre leur participation active et significative.

La première activité dans la phase de mise en œuvre consiste à faciliter les évaluations de la situation des régimes fonciers dans chaque pays. Étant donné que les processus du CAGF ont été conduits dans chacun des pays choisis, les activités proposées se fonderont sur ces produits et identifieront les écarts en termes de mesures basées sur les DVs nécessaires pour le renforcement de la situation foncière des petits producteurs en général, les femmes et les jeunes en particulier. Un expert impliqué dans les processus du CAGF sera responsable de cette tâche. Les coordinateurs CAGF en Mauritanie (Mamadou Baro), au Mali (Moussa Djiré), en Gambie (Amie Bensouda) et au Sénégal (Cheikh Oumar BA) seront les points focaux pour cette activité.

En partant des expériences du FIDA sur la gouvernance foncière, il est prévu d'identifier une région où un projet pertinent financé par le FIDA est mis en œuvre et de montrer comment les mesures des DVs peuvent être réalisées. En Mauritanie, il y a un intérêt à étudier l'expérience du FIDA dans l'"Accord Foncier" au Maghama. En Gambie, "Le projet de développement du foncier agricole national et de gestion de l'eau " pourrait offrir un bon exemple. Le Président de la Coordination nationale pour les Associations de producteurs de la Gambie (NACOFAG) a proposé la Région Fluviale Centrale pour l'étude de cas. Cependant, la décision finale sera prise avec les conseils des responsables pays du FIDA.

Au Sénégal, l'IPAR travaillera avec "le Programme d'appui au développement agricole et à l'entrepreneuriat rural" (PADAER), un projet financé par le FIDA à l'Est du Sénégal (2011-2017) qui vient juste de commencer. Une alternative serait le "Projet d'appui aux filières agricoles" (PAFA) dans le Bassin arachidier. Enfin, au Mali, le "Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole" (2012-2017) semble être le cas idéal.

Les résultats de ces évaluations seront partagés et mis en contexte avec les parties prenantes, différents partenaires et institutions intéressés par l'amélioration des moyens de subsistance des petits producteurs. Cet exercice sera finalisé avec l'élaboration d'un plan d'action.

La connaissance accumulée à travers les activités de subvention sera partagée de plusieurs façons : la dissémination de notes d'orientation basées sur les expériences des pays concernés; la conception d'un bulletin d'informations; la gestion d'un portail internet. Un jalon majeur de ce projet sera un atelier régional avec le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), la Commission Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour partager les leçons de l'initiative

Un aspect important de ce projet est la possibilité qu'il offre à l'IPAR d'inclure dans son plan de travail 2014/2015 des mesures clés pour intégrer les principes des DVs dans les politiques. Par conséquent, ce projet sera juste une première phase d'un processus d'influence politique dont le but suprême sera l'amélioration des moyens de subsistance de petits producteurs par la promulgation de lois, des règlements et pratiques qui sont plus sensibles au vécu des défavorisés et des parties les plus vulnérables de la société.

## **1.6 Apprentissage et agenda de gestion des connaissances**

Conduire ce processus dans quatre pays (la Gambie, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal) offre une opportunité unique pour le partage de connaissances. Dans chaque pays, la plateforme de dialogue politique fournit déjà le cadre pour renforcer les relations entre plusieurs organisations (OSC, OP, PI). Il est donc crucial d'établir les mécanismes nécessaires pour capter les principaux enseignements issus du processus et les disséminer à travers toutes les parties prenantes. En plus du système de suivi-évaluation, l'IPAR organisera systématiquement des séances de formation et documentera les résultats. Par conséquent, l'apprentissage de leçons se passera au sein des pays, mais aussi entre parties prenantes de différents pays.

Plusieurs outils seront utilisés pour renforcer la production et le partage de connaissances. Le portail internet de l'IPAR constituera une source stratégique d'informations pour le projet. Une section bilingue sera consacrée au partage de connaissances. Ceci sera le premier pas vers la transformation du site en espace bilingue.

Les visites au portail seront encouragées et alimentées à travers des forums politiques préprogrammés qui permettront aux participants d'échanger sur des thèmes acceptés. Le bulletin d'informations de l'IPAR contribuera aussi à la dissémination d'informations parmi les participants. Il est prévu de produire une version anglaise pour les utilisateurs gambiens.

Les principaux résultats de la mise en œuvre seront compilés et analysés à travers une série de notes d'orientation. Ces notes serviront d'outils de dialogue et alimenteront le débat. Elles seront partagées pas seulement dans les pays parmi les parties prenantes mais aussi serviront dans le partage entre pays. L'atelier régional offrira une occasion unique de discuter des résultats au-delà des pays choisis. Il y a de la place pour trouver des opportunités de collaboration avec le ROPPA, l'UEMOA et la CEDEAO pour disséminer cette initiative et poursuivre ce processus au-delà de la période de deux ans.

Le " Programme d'Appui aux Organisations Paysannes Africaines (PAOPA)" (2013-2017) constitue une autre occasion pour intégrer les DVs dans les politiques en fournissant aux organisations faïtières des producteurs des éléments argumentés pour leurs activités de plaidoyer.

Finalement, en plus du rapport d'achèvement, un support publiable de connaissances mettant en exergue les principales leçons et résultats/impacts des activités de subvention sera produit.

## **1.7 Procédures de mise en œuvre du bénéficiaire**

L'IPAR prend en charge la responsabilité technique et financière du projet global, mais collaborera étroitement avec ses partenaires. Le directeur de recherche de l'IPAR sera responsable du suivi global des activités du projet. En relation avec le responsable administratif et financier, il surveillera le processus de rapportage et assurera le contrôle de qualité. Le coordinateur du dialogue politique à l'IPAR se chargera de la mise en œuvre. Par conséquent, il travaillera avec l'équipe d'assistance de l'IPAR.

L'atelier national sera organisé en partenariat étroit avec les organisations faïtières des producteurs de chaque pays impliqué. Ces partenaires auront en charge la responsabilité opérationnelle de l'activité. Les premières activités seront conduites au Sénégal avant de passer aux pays suivants, en tenant compte des leçons apprises. Un modérateur qui a une bonne connaissance des DVs sera

recruté. Un des produits de l'atelier national sera l'identification d'acteurs clés qui intégreront le comité de suivi, instance préalable à l'installation de la plateforme de dialogue politique.

Les procédures standardisées de l'IPAR assureront la bonne gestion de cette subvention. En effet, le manuel administratif et financier de l'IPAR inclut toutes les procédures relatives au système comptable. Il est passé en revue et évalué à chaque audit annuel. Il inclut aussi bien la comptabilité générale que la comptabilité analytique pour suivre les subventions et dépenses par source de financement, composante et catégorie. Les normes comptables se basent sur les standards comptables du SYSCOA-OHADA et les états financiers de l'IPAR sont vérifiés régulièrement par un auditeur indépendant (commissaire aux comptes) selon les standards d'audit internationaux. Les rapports d'audit sont publiés avant le 30 juin de chaque année.

### **1.8 Partenaires de mise en œuvre et accords de mise en œuvre**

Le partenariat stratégique avec les organisations paysannes comme "la Coordination Nationale des Organisations Paysannes" (CNOP) au Mali, le "Conseil National de la Concertation et de coopération des Ruraux" (CNCR) au Sénégal, la "coordination nationale des associations de producteurs" de la Gambie (NACOFAG), et le "Groupe National des associations pastorales" (GNAP) en Mauritanie, permettront à IPAR de compter sur des ressources locales.

La Mauritanie constitue un défi et recevra donc un traitement spécial. Étant donné l'absence d'une solide organisation faîtière de producteurs, l'IPAR articulera son intervention autour du programme pays du FIDA (Aucun personnel du FIDA ne sera directement ou indirectement payé à travers la subvention). Au lancement de la subvention en Mauritanie, l'IPAR organisera un atelier avec les représentants du GNAP, les OP et les coordonnateurs des projets FIDA pour expliquer son modèle d'exploitation et mieux identifier des partenaires dans le pays.

L'IPAR signera un protocole d'accord avec ses organisations partenaires (IPAR prendra en charge l'entière responsabilité des Fonds de Subvention). Selon le volume et les types d'activités, un contrat spécifique pourrait être considéré. Un accent spécial sera mis sur les relations à long terme selon l'intérêt réel de l'IPAR à poursuivre ce processus au-delà de la durée du projet. Dans chaque pays, le coordinateur ou le chercheur du CAGF, servira de personne ressource pour l'organisation faîtière des producteurs responsable de la mise en œuvre du projet.

### **1.9 Approche de suivi-évaluation du bénéficiaire**

La stratégie entière du projet est basée sur l'appropriation par les parties prenantes, y compris les plateformes des paysans et pasteurs. Une approche entièrement participative à travers le plaidoyer, la mobilisation sociale et le renforcement des capacités est demandée pour traduire cette appropriation. Ainsi, un système de contrôle participatif et des activités d'évaluation seront mises en œuvre au début. Les indicateurs seront validés avec des bénéficiaires et des partenaires dans le cadre de l'inventaire qui doit être fait au début du Projet. Des rapports provisoires (techniques et financiers) compléteront cet effort de contrôle. Une évaluation finale sera conduite à la fin du projet et un rapport final en anglais sera produit.

### **1.10 Autres sources de financement pour le projet**

Il y a plusieurs possibilités de financement qui se pointent à l'horizon liées à la gouvernance foncière. Une de ces opportunités est l'intérêt de la Banque mondiale de donner suite aux restitutions du processus du CAGF et commencer à entreprendre une autre série d'activités. L'IPAR,

comme facilitateur du processus du CGAF au Sénégal, est intéressée par développer des synergies avec le projet du FIDA.

En attendant, l'IPAR s'engage en contribuant à hauteur de 60 000 USD comme cofinancement. 51 % de cette contribution (30 640 USD) seront en espèces et 49 % en nature (29 360 USD).

Les contributions en espèces couvriront les dépenses comme les brochures d'information destinées aux parlementaires (7 040 USD), la conception d'un portail internet bilingue (5 000 USD), le recrutement d'un personnel d'assistance en anglais (9 600 USD) et les per diem pour des experts de l'IPAR pendant les voyages de supervision (9 000 USD). Ces ressources financières viendront du (CRDI/TTI). La contribution en nature (29 360 USD) représente les coûts d'exploitation, l'équipement, les matériels et les suppléments de salaire.

Description	FIDA	IPAR/ CRDI TTI
1. Composante 1 -- Sensibilisation	253,404	0
2. Composante 2 – Mise en œuvre et gestion de connaissance	246,596	60000
<b>Budget Total</b>	<b>500,000</b>	<b>60,000</b>

## Section 2

### Le Budget du Projet

#### 2.1 Le Budget Total

Le budget global pour le Projet sera comme suit:

Catégorie de dépense permise	Montant	Année 1	Année 2
	(USD)	(USD)	(USD)
Frais généraux	37,036	18,518	18,518
Consultance <sup>4</sup>	139,900	68,000	71,900
Voyage et allocations	64,160	25,840	38,320
Marchandises, Services et ressources	48,540	23,480	25,060
Salaires et Allocations	79,200	39,600	39,600
Ateliers <sup>5</sup>	131,164	32,674	98,490
<b>Total</b>	<b>500,000</b>	<b>208,112</b>	<b>291,888</b>

#### Le programme du déboursement:

90 % (450,000 USD) de la subvention doivent être déboursés sur la contresignature de l'accord de petite subvention, le plan de travail convenu, le budget et le formulaire de Certification de Compte bancaire original (fourni dans l'annexe de l'accord de la petite subvention) et le dernier déboursement (50,000 USD) sur soumission d'un rapport final satisfaisant.

---

<sup>4</sup> Sous consultance, nous avons des frais de recrutement d'un facilitateur de l'atelier pour les différents ateliers (national, pour journalistes, dirigeants et parlementaires). En outre, il y a des honoraires d'expert pour l'évaluation foncière et l'intégration des mesures de VG dans les projets du FIDA ciblées.

<sup>5</sup> Sous ateliers, nous prenons en compte le déjeuner et pause-café pour les participants; per diem des participants dans le cas de l'atelier de parlementaires.



## ANNEXE

**Table A1. Activités**

Activités	Commentaires
<p>1. Sensibilisation:</p> <p>1.1. Disséminer les directives volontaires (en facilitant et appuyant des ateliers nationaux, des activités d'alphabétisation, la formation, etc.)</p> <p>1.1.1. Faciliter un atelier national en Gambie, au Mali, en Mauritanie et au Sénégal ciblant les OPs, les OSC, des parlementaires, les représentants de l'Etat, les représentants du projet FIDA, les partenaires pertinents au développement;</p> <p>1.1.2. Piloter un atelier de sensibilisation pour les journalistes dans les quatre pays;</p> <p>1.1.3. Atelier de formation pour les leaders des OPs;</p> <p>1.2. Créer des plateformes nationales de dialogue politique en Gambie, au Mali et en Mauritanie et renforcer la plate-forme CRAFS au Sénégal;</p> <p>1.2.1. Créer une plateforme nationale à l'issue de l'atelier national</p> <p>1.2.2. Créer un groupe de travail d'environ 10 membres issus des participants des ateliers nationaux (OPs, OSCs, d'autres parties prenantes) dont les tâches sont : assurer le suivi des conclusions et des recommandations de l'atelier national et contrôler le plan d'action qui va être mis en œuvre;</p> <p>1.2.3. Tenir des réunions régulières du groupe de travail pour discuter des problèmes liés aux directives volontaires, réfléchir sur les activités du plan d'actions et prendre des décisions pour l'avenir ;</p> <p>1.2.4 Appuyer la participation des OSCs et OPs dans le fonctionnement des groupes de travail et les plateformes de dialogue politique.</p>	<p>Pour disséminer les DVs, trois activités seront conduites : un atelier national avec la plupart des parties prenantes; un atelier de sensibilisation qui cible environ 30 journalistes dans chaque pays; et un atelier de formation ciblant les leaders des OPs.</p> <p>Dans chaque pays, un des résultats de l'atelier national sera la création d'une plateforme pour le dialogue politique. Un sous-groupe de la plateforme de dialogue composé de 10 membres sera formé comme un groupe de travail.</p> <p>Au Sénégal où le CRAFS réunit les OSCs et les OPs, la plateforme de dialogue politique aura le CRAFS comme composante principale. Les représentants de l'Etat et d'autres parties prenantes s'y joindront.</p> <p>Le groupe de travail dans chaque pays se réunira sur une base régulière et alimentera la plateforme.</p> <p>Une assistance spécifique sera fournie (des services de consultance, des conseils, la logistique) aux OSCs et OPs pour permettre leur participation active et significative</p>
<p>2. Mise en Œuvre</p> <p>2.1 Faciliter les évaluations des situations de tenure foncière dans chaque pays</p> <p>2.1.1 Travailler de près avec le coordinateur/chercheur de LGAF de chaque pays pour documenter les mesures de base des DVs afin de renforcer la situation de propriété foncière des petits producteurs avec une attention spéciale aux femmes et à la jeunesse ;</p>	<p>Étant donné que les processus CGAF ont été conduits dans chacun des pays choisis, il est recommandé de se fonder sur leurs résultats et identifier les gaps concernant les mesures de base des DV qui sont nécessaires pour le renforcement de la tenure foncière des petits exploitants en général, des femmes et des jeunes en particulier. Un expert impliqué dans les processus de LGAF sera responsable de cette tâche. Les coordinateurs du CGAF en Mauritanie (Mamadou Baro), au Mali (Moussa Djiré), en Gambie (Amie</p>

<p>2.2 Sur la base des évaluations et sur demande du pays, explorer avec les institutions et d'autres partenaires les mesures de base des directives volontaires pour renforcer la situation de propriété foncière des petits producteurs</p> <p>2.2.1. Identifier une région où un projet pertinent financé par le FIDA est mis en œuvre et montrer comment les mesures des directives volontaires peuvent être mises en œuvre (tenant compte des expériences du FIDA sur la gouvernance foncière)</p> <p>2.3. Partager les résultats d'évaluation et de contextualisation avec les parties prenantes et les différents partenaires et institutions intéressés à l'amélioration des moyens de subsistance de petits producteurs et élaborer un plan d'action</p> <p>2.4. Gestion des Connaissances</p> <p>2.4.1. La dissémination de notes politiques basées sur les expériences au niveau pays</p> <p>2.4.2. Bulletin d'information pour partager les progrès avec les différentes plateformes de dialogue politique et avec les partenaires de SFOAP;</p> <p>2.4.3 Portail Web</p> <p>2.4.4. Atelier régional (ROPPA, UEMOA, CEDEAO)</p>	<p>Bensouda) et au Sénégal (Cheikh Oumar BA) seront les points focaux pour cette activité.</p> <p>En Mauritanie, il est intéressant d'examiner l'expérience du FIDA dans le cadre de « Accord foncier » au Maghama. En Gambie, " le Projet National de Développement et de Gestion de la Terre et de l'Eau" pourrait offrir un bon exemple. Le Président de NACOFAG a proposé la Région Fluviale Centrale pour l'étude de cas. Cependant, la décision finale sera prise suite aux conseils des responsables régionaux du FIDA.</p> <p>Au Sénégal, nous avons l'intention de travailler avec le projet de PADAER à l'Est du Sénégal (2011-2017) qui a juste commencé. Une alternative serait le projet de PAFA dans le Bassin Arachidier. Enfin, au Mali, "le Projet de promotion de la Productivité Agricole" (2012-2017) semble être le cas idéal.</p> <p>Les notes à l'intention des politiques alimenteront les plates-formes de dialogue de politique et seront aussi partagés entre pays;</p> <p>Un jalon majeur de ce projet sera la tenue d'un atelier régional avec le Réseau Régional des Organisations des Paysans (ROPPA), la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), la Commission Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour partager les leçons de l'initiative.</p>
<p>3. Coordination</p> <p>3.1. Coordination Régionale</p> <p>3.2. La coordination d'IPAR</p>	<p>IPAR a obtenu la participation active des organisations de producteurs, de faitières incluant la CNOP du Mali (le Président : Ibrahima Coulibaly); NACOFAG de Gambie (Président : Mahamadou Lamin Fayinkeh); et le CNCR au Sénégal (Président : Samba Gueye). Le partenaire clé de l'IPAR en Mauritanie est le "Groupe national des Associations Pastorales" (Président : Hacem Ould Salem). "La Fédération de l'agriculture et de l'élevage" est un partenaire potentiel. Il est membre d'UMAGRI qui a rejoint le programme SFOAP (2013-2017).</p>

**Table A2: Le cadre des résultats**

Hiérarchie d'objectifs Stratégie d'intervention		Indicateurs clés	Sources de données Moyens de vérification	
<b>1. Impact (Objectif Global)</b>		<b>Indicateurs d'impact</b>		Présupposés : Les officiels et d'autres parties prenantes sont disposés à s'engager dans un dialogue politique pour améliorer les moyens de subsistance des petits producteurs.  Risque : obstacle au dialoguer
La promotion et l'intégration des principes des DVs ont renforcé l'accès et la sécurité au foncier des petits producteurs en Gambie, au Mali, en Mauritanie et au Sénégal.		Le cadre de gouvernance et les politiques traitant de la tenure foncière, des pêcheries et des forêts ont été révisés en ce qui concerne le soutien de petits producteurs (les plus vulnérables en particulier).	Consultations de parties prenantes Suivi du résultat	
<b>2. Résultats</b>		<b>Indicateurs de résultat</b>		<b>Facteurs externes (Présupposés et risques)</b>
Objectives Stratégiques	Résultat 1 : les partenaires Clés en Gambie, au Mali, en Mauritanie et au Sénégal sont informés au sujet des DVs et leur capacité à améliorer la situation de propriété foncière des petits producteurs et les groupes vulnérables	La participation des OSC, OP, IPs, des officiels, des parlementaires et des journalistes aux activités de sensibilisation sur les DVs	Reportages médias  Rapport d'étape	<u>Présupposé</u> : les Parties prenantes sont intéressées à comprendre les DVs sur le foncier, les pêcheries et les forêts. <u>Risque</u> : restriction de la liberté d'expression
	Résultat 2 : les Institutions et les partenaires clés (OSCs, ONG, OPs, IPs, etc.) ont utilisé les DVs pour organiser et/ou mettre à jour des plateformes de dialogue Politique dans une façon qui montre manifestement qu'elles contribuent à améliorer la situation de propriété foncière des petits producteurs et les groupes vulnérables.	Des plateformes de dialogue politique sont mises en place; Des groupes de travail sont installés ; OSCs et OPs contribuent à leur fonctionnement	Rapport d'étape  Reportages médias	<u>Présupposé</u> : l'environnement est favorable au dialogue entre différentes parties prenantes. <u>Risque</u> : OSCs et OP d'une part, les Fonctionnaires de l'autre, ont des positions divergentes et contradictoires sur le rôle et l'importance des petits producteurs
	Résultat 3 : Les plans d'action visant à mettre en œuvre les DVs au niveau national dans les pays choisis incluent des mesures concrètes pour améliorer la situation de propriété foncière des petits producteurs et les groupes vulnérables.	Un plan d'action est rédigé La liste de mesures basées sur les DVs pour améliorer la situation de tenure foncière des petits producteurs	Rapport d'étape	Présupposé : les managers de projets FIDA sont engagés et intéressés dans le processus d'intégration des DVs
<b>3. Réalisations/livrables</b>		<b>Indicateurs des réalisations</b>	<b>Sources de données Moyens de vérification</b>	
<b>Pour résultat 1</b> : les partenaires Clés en Gambie, au Mali, en Mauritanie et au Sénégal sont informés des directives volontaires et leur capacité pour améliorer la situation de tenure foncière des petits producteurs et les groupes vulnérables.				
Produit 1 : Dans chaque pays, les DVs sont partagées avec des partenaires clés à travers un atelier national	Nombre d'ateliers nationaux	Rapport d'atelier  Rapport d'étape	Risque : Activités inhibées par un environnement politique instable	
Produit 2 : Dans chaque pays, un atelier de sensibilisation est organisé pour les journalistes pour les familiariser avec les DVs	Nombre d'ateliers Nombre de journalistes sensibilisés	Rapport de formation Rapport d'étape		
Produit 3 : un atelier de formation est organisé pour les leaders d'OP;	Nombre de sessions Nombre de leaders d'OP formés	Rapport de session Rapport d'étape		
<b>Pour résultat 2</b> : les Institutions et les partenaires clés (OSCs, ONG, OPs, etc.) ont utilisé les DVs pour organiser et/ou mettre à jour des plateformes de dialogue politique dans une façon qui montre manifestement qu'ils contribueront à améliorer la situation de tenure foncière des petits producteurs et les groupes vulnérables.				
Produit 1 : une plateforme de dialogue politique est créée ou mise à jour en Gambie, au Mali, en Mauritanie et au Sénégal avec la participation active des OSC et OP.	Nombre de plateformes de dialogue politique	Rapport d'étape	Présupposés : Au Sénégal, le CRAFS a déjà un peu de légitimité et serait au cœur de la plateforme. Les membres supplémentaires de la plateforme de dialogue seront des fonctionnaires et des représentants des entités décentralisées.	
Produit 2 : Au Sénégal le CRAFS est mis à jour avec la création d'un groupe de travail en son sein;	Nombre de groupes de travail installés	Rapport d'étape		
<b>Pour résultat 3</b> : Les plans d'action visant et mettant en œuvre les directives volontaires au niveau national dans les pays choisis incluent des mesures concrètes pour améliorer la situation de propriété foncière des petits producteurs et les groupes vulnérables.				
Produit 1 : les productions CGAF dans chaque pays sont évaluées sous les lentilles des principes des DVs et des écarts sont identifiés.	Nombre de rapports d'évaluation	Rapport d'étape	Présupposés : Les coordinateurs CGAF et d'autres chercheurs sont engagés à contribuer à cette initiative.	
Produit 2 : Un rapport par pays présentant les mesures liées aux DVs pour renforcer la situation de tenure foncière des petits producteurs, y compris une proposition de plan d'action.	Nombre de rapports  Plans d'action	Rapport d'étape		